

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
2002 – 2003

COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN
Avril 2003



COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN
TABLE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
1 PLAINTES ET DÉFENSE DES DROITS	5
2 ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
3 ADHÉSION DES MEMBRES	6
4 L'EXPRESS	7
5 IMPLICATION LOCALE ET RÉGIONALE ET PRÉSENCE MÉDIATIQUE	8
5.1 Télévision	8
5.2 Journaux	8
5.3 Radio	8
6 PROJETS	9
6.1 Accro à l'auto?	9
6.2 Vélo-Ville (volet corporatif)	10
6.3 Le vélo ça me travaille!	10
6.4 La STCA 2002	11
7 DOSSIERS	12
7.1 La mise en œuvre du protocole de Kyoto au Québec	12
7.2 Le financement du transport en commun au Québec	13
7.3 Le SLR à Québec pour l'horizon 2008-2011	14
8 ACTIVITÉS AUXQUELLES LE CRUTEC A PARTICIPÉ	15

MOT DU PRÉSIDENT

Il me fait plaisir de vous annoncer que l'année 2002 – 2003 a été très positive pour le CRUTEC et que les perspectives d'avenir sont excellentes. En premier lieu, la ratification du Protocole de Kyoto par le Parlement canadien et la consultation publique sur sa mise en œuvre par le gouvernement québécois ont mis en évidence l'importance de favoriser le développement du transport durable pour assurer la mobilité des personnes et des marchandises.

De même, le document sur les orientations gouvernementales concernant le cadre d'aménagement de la région de la Capitale nationale rendu public par le ministère des Transports du Québec (MTQ) le 18 décembre 2002 contient une série de mesures porteuses pour l'aménagement viable du territoire et le transport durable. Toutefois, il apparaît que le développement du réseau autoroutier de la région métropolitaine de Québec (RMQ) demeure une priorité puisque le coût des projets de réfection, d'élargissement et de construction de nouvelles autoroutes présentement à l'étude est estimé à 1 MM\$.

Les prochaines années seront déterminantes pour le visage que présentera la région de Québec, tant sur le plan du transport que de l'aménagement du territoire. Il est impossible d'envisager investir des sommes importantes dans le réseau autoroutier et dans le transport durable simultanément. Nous sommes désormais tenus de choisir entre le développement axé sur l'automobile et celui axé sur le transport durable et les collectivités viables.

En ce sens, les orientations stratégiques 2003 – 2013 du Réseau de transport de la Capitale (RTC) témoignent d'un effort manifeste pour moderniser et augmenter sensiblement l'utilisation du transport en commun à Québec. Il faudra y donner suite, cesser de voir le transport en commun comme le parent pauvre de la mobilité urbaine et en faire un véritable outil de développement économique, urbain et social, parfaitement intégré à son milieu, dans le respect de l'environnement.

À ce sujet, le ministre des Transports du Québec, monsieur Serge Ménard, a entrepris de réviser les règles de financement du transport en commun au Québec. Il a confié à trois mandataires la tâche de procéder à une consultation publique dans la région de Montréal, de Québec et dans le reste de la province. Les rapports des mandataires ont été déposés au bureau du Ministre en début d'année et une série de mesures

très intéressantes y sont proposées. Elles ciblent principalement l'augmentation de la participation des automobilistes et des gouvernements provincial et fédéral.

De même, l'étude réalisée par le RTC en collaboration avec le consortium Roche-Deluc – Semaly – Mallette a été rendue publique au mois de mars 2003. Le système léger sur rail (SLR) apparaît clairement comme étant le mode de transport qu'il faut privilégier pour la ville de Québec. Il deviendrait l'élément central d'un nouveau plan de gestion des déplacements intégré et durable. Ce plan devrait en outre favoriser un rééquilibrage des modes de transport et par le fait même, une plus grande utilisation des transports alternatifs à l'automobile.

Il devient ainsi primordial de s'assurer que les actions posées en transport, en aménagement du territoire et en environnement favorisent la mise en place d'une vision métropolitaine cohérente de part et d'autre du fleuve. Pour un nombre important de projets tels le prolongement de l'auto-route du Vallon, le moratoire sur les grandes surfaces commerciales ou l'implantation d'un SLR, il faudra prendre les décisions qui s'imposent au cours des prochains mois.

Il est acquis que le CRUTEC sera présent pour faire valoir les droits des utilisateurs des transports collectifs et alternatifs et promouvoir le transport durable désormais élevé au rang de priorité par la population de Québec, qui y voit une opportunité permettant d'améliorer sa qualité de vie. Il importe maintenant de le faire savoir aux élus municipaux, provinciaux et fédéraux afin que se dégage enfin un consensus qui permettra d'agir avec cohérence pour améliorer le transport durable dans la région de Québec.

Jérôme Vaillancourt, *président*

CRUTEC

Au cours de l'année 2002-2003, le CRUTEC a traité sept plaintes dont quatre concernant le Réseau de transport de la Capitale (RTC), deux concernant le service des travaux public de la Ville de Québec et une concernant le manque de reconnaissance du vélo en tant que mode de transport.

Deux cas ont été acheminés au Comité clientèle du RTC pour approfondir l'enquête sur les événements survenus et une lettre a été envoyée au service des travaux publics de la Ville de Québec afin d'aviser les responsables des problèmes occasionnés aux piétons lors du déneigement des trottoirs.

D'autre part, un nombre important de cyclistes et de piétons ont manifesté leurs inquiétudes face à la mise en place du virage à droite sur feu rouge (VDFR). Une lettre a été acheminée au Ministre responsable du dossier, monsieur Serge Ménard, afin de l'informer de la situation. Des représentations auprès du service de Police de Québec ont également été effectuées afin de faire respecter les voies réservées dans le secteur du Pont Drouin et de la 1^{ère} Avenue.

Enfin, plusieurs usagers des transports collectifs et alternatifs ont demandé des renseignements relatifs au transport durable dans la région de Québec et un nombre important d'étudiants des cégeps de la région et de l'Université Laval ont utilisé le Centre de documentation du CRUTEC, le plus souvent pour réunir des documents sur l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) dans la région de Québec. Lorsque cela apparaissait nécessaire ou sur demande, des rencontres entre le personnel et les bénévoles du CRUTEC, les citoyens et les étudiants de la région ont été organisées.

2 > ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du CRUTEC a été constitué par l'Assemblée générale annuelle de l'organisme au centre Lucien-Borne le 10 juin 2002. Il a tenu cinq réunions dont les principaux sujets à l'ordre du jour ont été l'administration et la gestion des activités de l'organisme, la mise en place du VDFR, la démocratie participative, le système léger sur rail, le confort et la sécurité des utilisateurs dans les autobus bondés, les prises de positions sur des dossiers d'actualité, etc. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles au CRUTEC.

3 > ADHÉSION DES MEMBRES

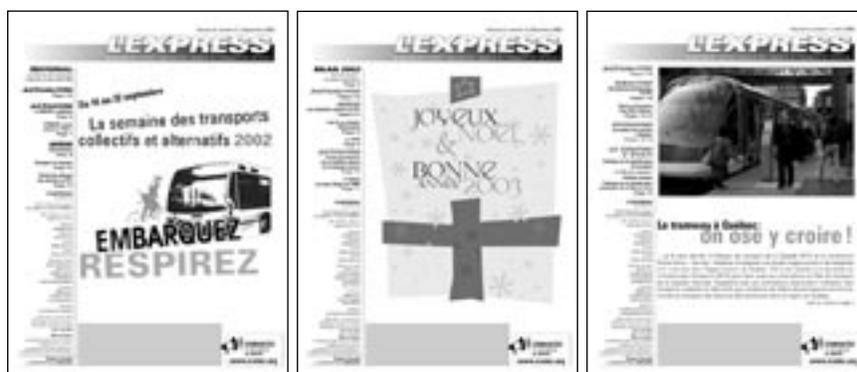
En 2002 – 2003, le CRUTEC comptait près de 300 membres comprenant des citoyens concernés par le transport durable, des organismes et des intervenants de première ligne en transport durable des secteurs communautaire, public et privé. Le CRUTEC a entamé des modifications importantes à la gestion de l'adhésion des membres et a débuté la modernisation de sa base de données. Ainsi, à partir de cette année, le renouvellement de l'adhésion des membres aura lieu à une date fixe et les membres qui le souhaiteront recevront un bulletin électronique détaillant les activités du CRUTEC et de ses partenaires à tous les mois.

L'Express est le bulletin d'information du CRUTEC. Il est envoyé aux membres ainsi qu'aux acteurs socio-économiques, politiques et communautaires concernés par les questions de transport durable et d'aménagement du territoire.

Cette année, le CRUTEC a entamé un processus de rentabilisation de L'Express. Une campagne ayant pour but de cibler un certain nombre d'entreprises potentiellement intéressées à acquérir de l'espace publicitaire à l'intérieur de L'Express a été mise de l'avant. Une carte des tarifs est également en cours d'élaboration. Ainsi, à compter de l'édition d'avril 2003, le RTC bénéficiera d'un espace publicitaire à l'intérieur de L'Express.

Aussi, en accord avec les orientations prises dans les dernières années, le contenu développé a continué d'alimenter les débats et de permettre la prise de position des membres et des citoyens. Deux sections ont été ajoutées: une pour couvrir les faits ayant marqués l'actualité dans les secteurs du transport, de l'aménagement du territoire et de l'environnement et une seconde pour détailler les principales activités auxquelles le CRUTEC a participé.

Enfin, entre mai 2002 et avril 2003, L'Express a été publié quatre fois, soit en mai 2002, en septembre 2002, en décembre 2002 et en avril 2003. L'édition spéciale de la STCA 2002 parue en septembre a été tirée à 1000 exemplaires alors que les autres éditions ont été imprimées en 550 exemplaires.



5 > IMPLICATION LOCALE ET RÉGIONALE ET PRÉSENCE MÉDIATIQUE

En 2002 – 2003, le CRUTEC est intervenu à plusieurs reprises pour prendre position dans plusieurs dossiers liés au transport durable et à l'aménagement viable du territoire. Un total de quatre communiqués ont été envoyés aux représentants de la presse de la région de Québec. Les sujets qui ont été abordés sont le virage à droite sur feu rouge (VDFR), le budget et les orientations stratégiques du RTC, le financement du transport en commun et l'implantation d'un système léger sur rail (SLR) à Québec. (voir annexes 1 et 2)

5.1 Télévision

Lors du dépôt du budget du RTC, le 27 novembre 2002, Mathieu Cyr a été interviewé par tous les organes de presse dont les principaux réseaux de télévision soit Radio Canada, TVA et TQS. De même, monsieur Laliberté a été invité au Grand Journal du Midi à TQS le vendredi 7 mars pour expliquer les avantages d'un SLR à Québec en compagnie de monsieur Paul Shoiry, le président du RTC.

5.2 Radio

Monsieur Jérôme Vaillancourt et monsieur Pascal Laliberté animent l'émission de radio Vivre en Ville sur les ondes de CKIA 89,1 sur une base hebdomadaire et les sujets du transport durable et de l'aménagement viable du territoire y ont été abordés à maintes reprises.

5.3 Journaux

Le CRUTEC a été très présent dans les journaux de la région de Québec. Les communiqués transmis ont largement été diffusés et les représentants de la presse ont contacté l'organisme à plusieurs reprises afin de connaître les positions du CRUTEC face aux différentes problématiques du transport durable et de l'aménagement viable du territoire. Les articles où le CRUTEC est cité apparaissent en annexe.

6.1 Accro à l'auto ?

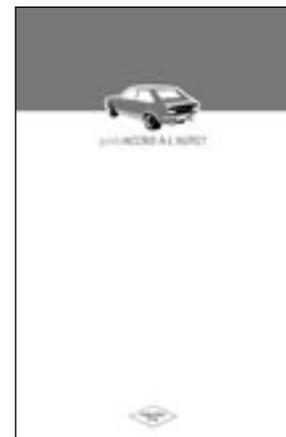
Accro à l'auto? est une campagne de sensibilisation aux effets socio-économiques et environnementaux de l'utilisation excessive de la voiture destinée aux automobilistes. La campagne comprend notamment l'élaboration et la diffusion d'un guide et la réalisation d'activités de formation dans les institutions d'enseignement de la région de Québec.

Alors que les gouvernements intègrent désormais les notions de gestion intégrée et de transport durable dans leurs lois, règlements et politiques, il est préoccupant de constater que le pourcentage dû au transport ne cesse d'augmenter. C'est dans cette optique que le projet de guide de sensibilisation *Accro à l'auto?* a été mis sur pied au printemps 2002. Aussi, étant donné l'ampleur du projet, il a été scindé en deux projets distincts, soit la rédaction et la diffusion, afin de faciliter sa réalisation.

Dans un premier temps, le CRUTEC a mis sur pied un solide réseau de partenaires pour l'appuyer et l'aider dans sa démarche. Les organisations qui ont accepté de participer au projet sont le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), Vivre en Ville, le CRE-Capitale nationale, Corsaire Design, Viabilys et le Regroupement de la Capitale nationale pour la qualité de l'air (RCNQA).

La diffusion du guide *Accro à l'auto?* a nécessité la mise sur pied d'un partenariat élargi. À ce jour, le RTC et le Bureau de la Capitale-Nationale du Québec (BCNQ) se sont ajoutés à la liste des partenaires et d'autres devraient suivre sous peu. Des représentations ont été effectuées en ce sens auprès du FAQDD, du ministère des Transports du Québec (MTQ), du ministère de l'Environnement du Québec (MENV) et de Transport Canada.

Le projet de diffusion du guide *Accro à l'auto?* est divisé en quatre étapes essentielles : la révision finale, la mise en marché, la diffusion et la rédaction du rapport final d'activités. Selon le plan de réalisation, la révision finale s'effectuera par l'entremise d'un Comité de révision où siègeront les collaborateurs du CRUTEC. Par la suite, le guide sera imprimé en 4000 exemplaires et le lancement sera effectué simultanément avec la STCA 2003 afin de bénéficier d'une attention médiatique soutenue.



Avec l'aide de Québec'ERE, le CRUTEC tiendra des kiosques de distribution et dirigera des séances d'information dans les institutions d'enseignement secondaire, collégial et universitaire de la région de Québec.

Enfin, dans le cadre du projet *En un tour de clé*, le CRE-Capitale nationale utilisera le guide lors de sessions de formation auprès d'une cinquantaine d'entreprises privées. Le dépôt du rapport final d'activités est prévu pour juin 2004.

6.2 Vélo-Ville (volet corporatif)

Le CRUTEC est à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de vélos communautaires depuis près de trois ans. Grâce au partenariat avec Vivre en Ville et Équiterre, des études de faisabilité et de marché ont été réalisées à Québec et à Montréal pour analyser et mieux cerner les besoins. Pour sa part, le MTQ, dans le cadre d'un programme-employeur, désire développer un volet «vélo».

Dans le contexte du protocole de Kyoto et du Plan d'action québécois sur les changements climatiques, le MTQ veut donner l'exemple en ouvrant la voie à un mode efficace et écologique de déplacement et ainsi favoriser l'utilisation du vélo pour les déplacements corporatifs (réunions, conférences, groupes de travaux interministériels, etc.) ou de loisirs (sur les heures de repas). La mise en œuvre du projet (dix vélos) est prévue pour juin 2003 et s'étendra jusqu'au 31 octobre.

6.3 Le vélo, ça me travaille !

Le projet *Le vélo, ça me travaille!* vise d'abord à sensibiliser des gestionnaires de bâtiments privés et publics de l'agglomération de Québec au rôle qu'ils peuvent jouer concrètement dans l'amélioration de la qualité de l'environnement ainsi qu'aux problématiques environnementales liées au transport et aux changements climatiques.

Cette sensibilisation s'effectuera par le biais de séances de formation d'une demi-journée et par la distribution d'une trousse éducative lors de ces séances. Elle inclura des éléments de problématique, des pistes d'intervention basées sur de nouvelles pratiques mises en place dans diverses collectivités à travers le monde dans la conception de bâtiments et d'espaces locatifs, et les multiples gains liés à des pratiques favorisant les «travailleurs-cyclistes». Nous offrirons également des formations aux travailleurs, lors desquelles un guide sera distribué, et qui seront axées



sur les avantages socio-économiques et environnementaux d'utiliser le vélo comme mode de transport. Cette démarche nous permettra d'augmenter l'efficacité des mesures et des infrastructures mises en place par le gestionnaire et l'utilisation de ces infrastructures par les travailleurs. L'application concrète des savoirs transmis lors des formations, soit la mise en place de projets-pilotes, est également prévue. Les gestionnaires intéressés dans la mise en place de plan d'actions s'appliquant à des projets concrets seront accompagnés dans leurs démarches. Il est également prévu de publiciser l'aménagement de ces commodités auprès des utilisateurs potentiels. Le CRUtec et ses principaux partenaires, soit Vivre en Ville et le CRE-Capitale nationale, ont obtenu des subventions totalisant près de 90 000 dollars pour mener à bien ce projet, qui se terminera à la fin de l'année 2004.

6.4 La STCA 2002

Pour la onzième année consécutive, le CRUtec a organisé une *Semaine des transports collectifs et alternatifs (STCA)* à Québec. Pour faire suite à l'édition 2001, le CRUtec a reconduit plusieurs activités couronnées de succès en 2001 et a innové en proposant une série de nouveautés.

Les objectifs de la STCA 2002 étaient axés sur la promotion des avantages environnementaux et socio-économiques du transport durable face à l'utilisation de l'auto-solo dans la plupart des déplacements urbains. Dans cette perspective, en plus des utilisateurs des transports collectifs et alternatifs, nous avons tenté de rejoindre les travailleurs de la région de Québec, car ils effectuent une proportion importante de déplacements dans la Capitale.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, le CRUtec et ses partenaires ont tenté de faire progresser les activités et les thèmes de la STCA 2002 en fonction des préoccupations environnementales des citoyens tout en tenant compte des succès des éditions précédentes. Cette année, on retrouvait donc le traditionnel lancement à la Gare du Palais, un forum et une table ronde sur le devenir du transport durable à Québec pour l'horizon 2025, un rallye environnemental éducatif, une randonnée cycliste et un lunch jazzé sur le traversier Lomer-Gouin.

Nous avons ainsi été en mesure de rejoindre une plus grande partie de la population et d'augmenter l'effet multiplicateur des gains obtenus en matière de sensibilisation et d'information face aux problématiques du

transport durable, de l'aménagement viable du territoire et de l'environnement. À cet égard, les ressources destinées à la publicité et à la promotion médiatique ont été sensiblement augmentées. Pour en vérifier les impacts avec le plus de précision possible, nous avons demandé à la firme Léger Marketing d'effectuer un sondage dans les deux semaines suivantes la STCA 2002. Les résultats démontrent clairement que l'événement a connu une croissance importante: 150 000 personnes en ont entendu parler dans la région de Québec. Le rapport complet de la firme Léger Marketing, de même que le rapport final d'activités de la STCA 2002 sont disponibles aux bureaux du CRUTEC.

7 > DOSSIERS

7.1 La mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Québec

En décembre 2002, le Parlement canadien s'est formellement engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en ratifiant le Protocole de Kyoto. C'est dans ce contexte que le gouvernement du Québec a chargé la Commission sur les transports et l'environnement de tenir des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard de la mise en œuvre du Protocole au Québec.

En février et mars derniers, le gouvernement du Québec a effectué une consultation publique sur la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Le CRUTEC s'est impliqué dans ce processus et a soumis un mémoire sur la réduction des gaz à effet de serre (GES) pour le secteur des transports dans la région de Québec. Les principales mesures présentées visent un rééquilibrage entre l'usage de la voiture et des transports collectifs et alternatifs, notamment en milieu urbain. Il est possible d'obtenir une copie du mémoire à nos bureaux ou de le télécharger sur notre site Internet au **www.cruotec.org**.

7.2 Le financement du transport collectif au Québec

En juillet 2002, le ministre des Transports du Québec, monsieur Serge Ménard, a entrepris de réviser les règles de financement du transport en commun au Québec. Il a confié à trois mandataires la tâche de procéder à une vaste consultation auprès de tous les partis intéressés à ce sujet dans la région de Montréal, de Québec et pour le reste de la province.

Le CRUTEC a été invité à partager son point de vue et les solutions qu'il préconise pour dynamiser le financement des sociétés de transport en commun par le mandataire responsable de la région de la Capitale nationale, monsieur Bernard Angers. Ainsi, il a clairement été mentionné que la capacité de payer des utilisateurs avait atteint, voire dépassé la limite et qu'il n'était plus envisageable d'augmenter plus encore les tarifs. De même, il semble que les municipalités ne peuvent investir d'avantage par l'entremise de revenus générés par la perception de la taxe foncière.

Pour le CRUTEC, cela constitue un signal clair que les nouveaux fonds devront provenir des automobilistes et des gouvernements fédéral et provincial. Pour ce qui est des automobilistes, le moment est venu d'augmenter leur contribution et ils seront les premiers à profiter d'un réseau plus fluide lorsqu'un véritable transfert modal commencera à s'opérer. Aussi, les moyens mis de l'avant pour accroître leur participation sont multiples : l'indexation du montant réservé au transport en commun sur les immatriculations et l'élargissement de son application aux endroits qui ne profitent pas directement de services de transports en commun, l'implantation d'un système de redevance-remise, d'une taxe sur l'essence sur le territoire de la ville de Québec et le retrait des subventions au stationnement. Pour ce qui est des gouvernements, le CRUTEC a proposé que de nouveaux fonds soient investis dans le développement de nouvelles infrastructures de transport durable et non dans les budgets de fonctionnement des sociétés de transport en commun.

Les rapports des mandataires ont été déposés au bureau du ministre des Transports en début d'année et ont été rendus public par la suite. Le CRUTEC en a pris connaissance et a accueilli favorablement la plupart des mesures qui ont été proposées. En bref, les mandataires reprennent la majorité des mesures proposées par le CRUTEC et visent ainsi un rééquilibrage des modes de transport urbain et le développement de nouvelles infrastructures de transport en commun.

7.3 Le SLR à Québec pour l'horizon 2008-2011

Depuis plusieurs années, le CRUTEC s'efforce de promouvoir l'implantation d'un SLR moderne au centre-ville de Québec afin, d'une part, de remplacer le service de Métrobus désormais sur-utilisé et, d'autre part, de restructurer et de densifier les quartiers centraux de la ville autour de ses principaux axes de transport en commun. Cette année encore, le CRUTEC a fait connaître ses opinions sur toutes les tribunes disponibles, notamment à la suite du dépôt de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un tramway pour l'agglomération de Québec réalisée par le RTC et le consortium Roche-Deluc – Semaly – Mallette.

Rappelons que les orientations du Plan de transport du MTQ pour la Capitale nationale préconisent l'utilisation des transports collectifs et alternatifs pour améliorer les bilans économique et environnemental du transport des biens et des personnes dans la région de Québec. Aussi, le CRUTEC continuera et intensifiera ses efforts jusqu'à ce que la ville de Québec, le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada parviennent à une entente commune qui permettra la réalisation de l'étude de pré-faisabilité et finalement, la réalisation de toutes les phases du projet pour l'horizon 2008 – 2012.

8 > ACTIVITÉS AUXQUELLES LE CRUTEC A PARTICIPÉ

Le 4^e atelier de santé environnementale du Québec

Institut national de santé publique du Québec (INSP)

Québec, 5 juin 2002

Dans le cadre de la Journée de l'air pur du mercredi 5 juin 2002, l'institut national de santé publique du Québec organisait le 4^e atelier de santé environnementale du Québec. Une centaine de participants s'étaient réunis au Musée de la Civilisation de Québec pour entendre une dizaine de présentations sur des sujets variés tels l'évaluation du risque écotoxicologique, la gestion des risques industriels et les problématiques de santé environnementale au Nunavik.

En collaboration avec l'Association forestière du Québec métropolitain (AFQM) et Vivre en Ville, le CRUTEC tenait un kiosque pour sensibiliser les participants de l'atelier aux liens étroits existants, notamment, entre le transport, l'aménagement du territoire, l'efficacité énergétique, la présence de boisés en milieu urbain et la santé environnementale des citoyens. Le CRUTEC y a présenté des avenues envisageables en ce qui concerne la question du transport durable. Évidemment, l'utilisation accrue des transports collectifs et alternatifs, la réduction de la dépendance à l'automobile et l'aménagement de la ville pour faire une place accrue aux modes de transport durables ont largement été discutés.

Le Forum national sur le développement durable du Québec

Ministère de l'Environnement du Québec (MENV)

Québec, 14 juin 2002

Le vendredi 14 juin 2002, le ministère de l'Environnement du Québec a organisé le Forum national sur le développement durable du Québec. Présidé par le ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau monsieur Jean-François Simard, l'événement a permis de regrouper près de 200 intervenants concernés par le développement durable du Québec. Le gouvernement a utilisé les propos recueillis au Forum pour achever sa préparation en vue du Sommet mondial sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg au mois d'août 2002.

Concernant les mécanismes envisagés pour réaliser des progrès en matière de développement durable, les participants ont convenu que la mise en place d'une Loi cadre est une avenue à privilégier. Ainsi, cette nouvelle législation devrait permettre de regrouper les interventions sectorielles du gouvernement et d'assurer une gestion intégrée, au cœur des décisions socio-économiques, de l'application du développement

durable au Québec. Afin de mesurer les progrès réalisés, les indicateurs de développement durable ont aussi été reconduits comme outils privilégiés de mesure et d'analyse.

Forum international sur la mobilité urbaine et le transport avancé

Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CÉVEQ)

Saint-Jérôme, 9 au 12 octobre 2002

Le Forum international sur la mobilité urbaine et le transport avancé qui s'est tenu à Saint-Jérôme du 9 au 12 octobre 2002 est un pas dans la bonne direction. Il a été organisé conjointement par le Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec (CÉVEQ) et le Centre d'étude et de recherche sur les véhicules électriques et hybrides (CEREVEH) de France.

Le Forum était divisé en trois grandes activités, soit un colloque, un salon d'exposition et une journée de sensibilisation ouverte à toute la population. Il a réuni quelque 325 congressistes du secteur du transport durable, plus de 5 200 visiteurs ont pu admirer les dernières innovations technologiques des voitures électriques et hybrides et environ 10 000 personnes ont visité les 7 sites ouverts au grand public.

Divisé en quatre thématiques réunissant chacune plusieurs ateliers, le colloque a traité de nombreux sujets complémentaires tels le transport urbain durable, l'aménagement du territoire, la législation et la réglementation actuellement en place à l'échelle internationale à l'intérieur d'une perspective de développement durable. Les 58 conférenciers invités provenaient de 13 pays dont l'Afrique du Sud, la France, l'Italie et le Canada.

2^e édition du Salon Allégo

Agence métropolitaine de transport (AMT)

Montréal, 27 novembre 2002

Le programme Allégo est une démarche visant à promouvoir des choix de transport attrayants et pouvant faire concurrence à l'auto-solo. Allégo permet de développer des solutions faciles à réaliser, peu coûteuses et adaptées à chaque milieu. Depuis le lancement du programme l'an dernier, l'AMT a décidé d'encourager la participation des entreprises, des organisations gouvernementales et des municipalités en présentant des initiatives locales de programmes Allégo et en remettant des prix aux organisations s'étant le plus illustrées dans le domaine du transport durable au cours de la dernière année.

Colloque sur la planification du transport des personnes et des marchandises : nouveaux cadres, nouveaux enjeux

Association québécoise du transport et des routes (AQTR)

Montréal, 13 février 2003

À la suite des fusions municipales et dans le contexte de la ratification du Protocole de Kyoto, le cadre de la planification du transport des personnes et des marchandises de même que l'échelle de l'aménagement du territoire sont actuellement en redéfinition. C'est dans ce contexte que l'AQTR a organisé ce colloque. Les conférences ont survolé un nombre important de sujets tels la compatibilité des nouveaux patrons de mobilité avec les infrastructures routières actuellement en place, les nouveaux habitats et leurs impacts sur la mobilité, la géographie de l'emploi, l'économie et le transport des marchandises, ainsi que l'environnement et les solutions alternatives à l'automobile. Finalement, les participants ont été réunis en table ronde afin de discuter des principaux thèmes de la journée. Il est apparu que malgré le consensus sur le besoin de redéfinir le modèle actuel de transport des personnes et des marchandises, il est difficile de dégager des perspectives d'action claires pour l'avenir, même parmi ou par les acteurs les plus concernés du milieu.

La ville aux citoyens! Transports, démocratie, qualité de vie

Conférence de M. Enrique Peñalosa, ancien maire de la ville de Bogotá

Équiterre, Vivre en Ville, Québec, 26 février

Présentée au Musée de la Civilisation, la conférence de monsieur Enrique Peñalosa sur les transports, la démocratie et la qualité de vie en milieu urbain a constitué une véritable bouffée d'air frais. D'entrée de jeu, monsieur Jérôme Vaillancourt, président du CRUTEC, a été invité à présenter la vision et la mission de l'organisme Vivre en Ville dont il est le directeur général. Par la suite, monsieur Vaillancourt a présenté, images à l'appui, le concept de collectivités viables.

Monsieur Peñalosa, a quant à lui effectué un bref résumé des actions qu'il a menées durant son mandat de quatre ans à la mairie de la ville de Bogotá. Le bilan est impressionnant; dans un pays où seuls les privilégiés et les dirigeants possèdent des voitures, il est injuste – plus qu'ailleurs – que les investissements publics aillent en grande majorité dans la construction et l'entretien des autoroutes, or c'était le cas. Ainsi, durant son mandat, monsieur Peñalosa a implanté un système de transport en commun moderne et efficace, de nombreuses infrastructures cyclistes et

piétonnières et il a revitalisé certains quartiers de la ville fortement touchés par la criminalité. Une réalisation dont il se dit particulièrement fier est la construction d'un parc linéaire qui traverse tous les quartiers de la ville. Selon lui, tous ces aménagements ont eu pour effet de rendre la ville plus équitable, plus agréable et plus sûre pour tous les citoyens.

Colloque Énergie : efficacité et durabilité

*Association de la maîtrise en environnement de
l'Université de Sherbrooke (AMEUS)*

Magog, 28 février 2003

À chaque année, le colloque de l'AMEUS représente un moment important dans l'agenda des gens concernés de près ou de loin par le domaine de l'environnement. Le sujet d'intérêt de l'édition 2003 était l'efficacité énergétique. D'entrée de jeu, le contexte politique qui prévaut depuis la ratification du Protocole de Kyoto a été analysé. Par la suite, les conférenciers ont développé sur le sujet des approches à privilégier pour faire en sorte que l'énergie soit produite et consommée développement de façon durable. Plusieurs secteurs, dont l'industriel, ont ainsi été couverts. En après-midi, la table ronde a été le lieu d'une discussion très animée sur l'importance de favoriser les transports collectifs et alternatifs de même que les voitures à très faibles émissions polluantes ou mieux, à émission zéro.

**Colloque sur la planification stratégique du territoire
de la ville de Lévis**

Ville de Lévis

Lévis, 14 et 15 mars 2003

Pour faire suite au processus de fusion de plusieurs municipalités de la Rive-Sud avec la ville de Lévis en une seule ville de 123 000 habitants – la neuvième en importance au Québec – le Bureau de la planification de la ville de Lévis a organisé un vaste processus de consultation publique. Depuis six mois, quelques 23 ateliers thématiques regroupant 464 membres se sont efforcés de dresser le portrait de secteurs ou d'enjeux importants tels les transports, l'environnement, la présence des jeunes, l'entrepreneuriat, l'emploi, l'agriculture, etc. Le but de la démarche était de dégager, pour chaque atelier, un diagnostic présentant les réalités, le bilan de « ce qui va bien et moins bien » et le bilan des « occasions à saisir et des menaces à apprivoiser ». Le but du colloque était de valider le bilan des comités et de dégager les éléments de convergence et de pertinence. Le recueil de 600 pages issu de la démarche sera la matière de base du premier Plan stratégique de développement du territoire de la ville Lévis. Ce dernier sera ensuite validé par les partenaires de la ville de Lévis lors d'un Sommet qui se tiendra au Cégep de Lévis-Lauzon, les 30 et 31 mai 2003.



COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN
TABLE TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT

COMITÉ RÉGIONAL DES USAGERS DU TRANSPORT EN COMMUN

1085, Avenue de Salaberry, suite 315
Québec (Québec) G1R 2V7

Téléphone: **418-648-1242**
Télécopieur: **418-524-4112**
Courriel: **info@cruotec.org**
Site Internet: **www.cruotec.org**